



Journées de la Persévérance scolaire 2018 :

Les coopératives matapédiennes s'unissent pour soutenir des projets de réussite scolaire

Val-Brillant, le 14 février 2018 - Dans le cadre des Journées de la Persévérance scolaire, les coopératives matapédiennes ont annoncé les 9 projets gagnants du Prix COOP de la réussite scolaire. Un total de 5 000 \$ a été distribué pour soutenir des projets de persévérance scolaire dans les écoles de La Matapédia. Les gagnants ont été déterminés par un jury formé d'un représentant de chacune des coopératives participantes dont la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia, la Coopérative forestière de La Matapédia, La Matapédienne Coopérative agricole, le Club coopératif de consommation de La Vallée-Marché Richelieu, la SERV Coop de solidarité et de 5 autres coopératives de proximité de La Matapédia.

L'École de musique de Val-Brillant a remporté 2 500 \$ pour son projet de scène mobile, l'École Sainte-Marie de Sayabec a récolté 600 \$ pour son projet Adopte le 7 qui vise à diminuer le temps d'écran chez les jeunes de La Matapédia et les faire bouger davantage, les maisons des jeunes de Sayabec, Amqui et Causapscal ont décroché 400 \$ pour le projet Opération Septembre qui a pour objectif de faciliter l'intégration des nouveaux élèves en premier secondaire, les écoles Sainte-Ursule d'Amqui et Lac-au-Saumon ont chacune remporté 400 \$ pour aménager des classes flexibles et faciliter la concentration des jeunes du primaire, l'École de Lac-au-Saumon a aussi récolté 200 \$ pour acheter des filets de soccer et favoriser les saines habitudes de vie, le projet multimédia de la Polyvalente de Sayabec a remporté 200 \$ pour l'achat de nouveau matériel, l'École Saint-Rosaire de Causapscal pourra compter sur 200 \$ afin d'acheter des jeux de société pour favoriser la coopération et l'apprentissage des jeunes et finalement des classes de l'École Sainte-Ursule et de l'École Saint-Rosaire pourront compter sur une somme de 100 \$ pour organiser une activité de rencontre entre des jeunes correspondants qui travaillent à améliorer leur écriture depuis le début de l'année.

Le directeur général de la Caisse Desjardins, M. Yves Boulianne en a aussi profité pour remettre un chèque de 3000 \$ au projet Adopte le 7 de l'École Sainte-Marie qui a remporté un concours de la Fondation Desjardins. Le projet de l'enseignante, Marie-Noël Gagné vise à diminuer le temps d'écran à moins de 7 heures par semaine chez les jeunes matapédiens et à les faire bouger davantage pendant les 7 jours de la semaine.

Rappelons que le Prix COOP de la réussite scolaire a été créé par les principales coopératives matapédiennes pour soutenir la persévérance scolaire dans La Matapédia. Les projets présentés devaient être directement au bénéfice de jeunes d'âge scolaire, secondaire, professionnel, ou collégial, viser plus d'un enfant, servir exclusivement à l'exécution d'un projet pour les jeunes, contribuer à l'estime de soi, à la motivation ou à l'engagement des jeunes et être réalisés sur le territoire de la MRC de La Matapédia.

Il s'agissait d'une première deuxième année pour le Prix COOP de la réussite scolaire. Le comité de sélection entend poursuivre son engagement envers la jeunesse matapédienne en 2018. Les détails du prochain appel de projets seront dévoilés lors de la Semaine de la Coopération en octobre 2018.

-30-

Source : Isabelle Paquin

Directrice des communications et vie coopérative

418 629-2271 poste 7206227

418 631-9374



*Sur la photo: M. Yves Boulianne, directeur général de la Caisse Desjardins Vallée de La Matapédia, Mme France Bérubé, responsable d'école à l'École Val-Brillant, M. Joël Boudreau, président de la SERV, Mme Lise Bergeron, dirigeante à la Caisse Desjardins

Vallée de La Matapédia, Mme Geneviève Gauthier, directrice de la Maison des jeunes de Causapscal, Mme Line Chouinard, directrice de la Maison des jeunes de Sayabec, Mme Karen Lavoie, enseignante à l'École Saint-Rosaire de Causapscal, Mme Céline Raymond de COSMOSS Matapédia, Mme Karine Lévesque de la Maison des jeunes d'Amqui, Mme Martine Paquet, enseignante à l'École Sainte-Ursule d'Amqui, Mme Julie Lafrance, enseignante à l'École Lac-au-Saumon, Mme Chantal Paradis, membre du comité musique de l'École de Val-Brillant, Mme Marie-Noël Gagné, enseignante à l'École Sainte-Marie, Mme Louise Bellavance, représentante de la Coopérative de solidarité socioculturelle La Matapédia, M. Michel McNicoll, président du Club Coopératif de consommation de la Vallée-Marché Richelieu et Mme Marlène Landry, présidente de la coopérative de consommation de Sainte-Marguerite-Marie.